

## Questions au Feuilleton

LA LOI SUR LES INSTANCES ET JUGEMENTS  
ÉTRANGERS

## MESURE CONCERNANT LES PROCÉDURES

**L'hon. Marc Lalonde (au nom du ministre de la Justice)** demande à présenter le bill C-41, tendant à autoriser la réglementation, par arrêté, de la production de documents et de la fourniture de renseignements dans le cadre d'instances devant des tribunaux étrangers et de la reconnaissance et de l'exécution au Canada de jugements étrangers en matière antitrust.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée).

\* \* \*

● (1530)

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 216, 378, 731, 732, 757, 839, 855, 875 et 931.

Je demande, monsieur le président, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

## LA TOUR DU CN—TORONTO

Question n° 216—**M. Herbert:**

1. A combien revient la Tour du CN de Toronto?
2. A combien s'élèvent les revenus bruts et nets à ce jour, depuis la fin des travaux, et quelle en est la provenance?

**M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** La direction des Chemins de fer nationaux du Canada nous fournit les précisions suivantes: 1. La portion non amortie du coût en capital de la tour a été de 59 millions de dollars. La valeur comptable nette après l'amortissement était de 55.6 millions de dollars au 31 mars 1980.

2. Le total des recettes brutes de la tour, du 26 juin 1976 au 31 mars 1980, a été de 25.5 millions de dollars.

Le total des recettes nettes (revenu net, intérêts non déduits) du 26 juin 1976 au 31 mars 1980, a été de 6,8 millions de dollars.

## Sources de recettes:

Les visiteurs qui utilisent la terrasse d'observation	63 p. 100
Les frais de location imposés aux radiodiffuseurs	13 p. 100
Les prix de location demandés aux exploitants de restaurants	9 p. 100
Les souvenirs et les cadeaux	5 p. 100
Autres	10 p. 100

## LES EXPORTATIONS DE MATÉRIEL DE TÉLÉCOMMUNICATION

Question n° 378—**M. Herbert:**

En 1978, selon la valeur du matériel exporté, quels sont les dix pays vers lesquels le Canada a exporté le plus de matériel de télécommunication?

**L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):** Dans l'ordre de la valeur du matériel exporté, le Canada a expédié le plus de matériel de télécommunication vers les dix pays suivants en 1978:

Pays	(en milliers de \$)
États-Unis	369,814
Royaume-Uni	38,496
Turquie	14,396
Allemagne de l'Ouest	12,346
France	11,434
Malaisie	9,074
Arabie Saoudite	8,950
Irlande	5,365
Italie	5,041
Libye	4,754

## LES MESSAGERIES DU CN

Question n° 731—**M. Clarke:**

1. Au sujet du rapport annuel des Chemins de fer Nationaux du Canada de 1979, et plus particulièrement du rapport sur le service de messagerie, y a-t-il eu, depuis 1978, une augmentation de 41 p. 100 des pertes d'exploitation de ce service et, le cas échéant, le ministre a-t-il fait enquête auprès de la société afin de déceler les raisons de cet important déficit, qui ne cesse de croître?

2. Les frais d'exploitation du CN ont-ils augmenté à un taux bien inférieur à la moitié du taux des pertes d'exploitation et, le cas échéant, a) comment la société explique-t-elle cet état de choses, b) quelles mesures le CN envisage-t-il pour réduire et finalement supprimer ces pertes?

**M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** La direction des Chemins de fer nationaux du Canada nous informe de ce qui suit: 1 et 2. En 1979, le déficit attribuable aux Messageries du CN comprenait des frais spéciaux résultant de l'instauration d'un système de contrôle informatique visant à permettre des réductions à long terme importantes du personnel d'administration et du personnel d'exploitation. Le CN a mis sur pied de grands programmes pour améliorer la productivité et faire face à la concurrence. Ils entraîneront des rajustements considérables en matière de personnel, de sorte que dans l'ensemble, la situation financière sera probablement meilleure. Il est toutefois évident que ces programmes ne suffiront pas à éliminer le déficit; il sera impossible d'atteindre cet objectif tant que les Messageries n'auront pas réussi à cesser leur activité dans les régions les moins rentables et à avoir recours davantage à des sociétés de camionnage locales pour desservir globalement de 400 à 500 petites localités. Les bénéfices potentiels de tels changements sont présentement à l'étude.

## TERRATRANSPORT

Question n° 732—**M. Clarke:**

1. Au sujet du rapport annuel des Chemins de fer Nationaux du Canada de 1979, et plus particulièrement du rapport détaillé sur Terra Transport, puisque la société exploite ce service depuis plus d'un an et qu'elle a eu l'occasion d'examiner sa situation financière et les conditions du marché, est-elle en mesure de nous faire savoir si elle pourra, à un moment donné, devenir autosuffisante et éliminer ainsi ses pertes d'exploitation et, sinon, peut-elle nous dire s'il y a lieu de croire que ce service fournira un revenu d'exploitation ou si, au contraire, il est susceptible, dans un avenir indéfini, d'épuiser les bénéfices des autres divisions de la société?